

## Léguromat. Une nouvelle unité de production



*Dominique Le Saux (à droite) a guidé la visite des élus dans la nouvelle structure de production.*

Vendredi, les élus et employés des services techniques étaient les hôtes d'Isabelle et Dominique Le Saux qui les avaient conviés à une visite de la nouvelle unité de production, à l'enseigne Léguromat, entreprise qui a obtenu le prix de l'Innovation 2010 pour la qualité de la présentation de ses produits.

### L'évolution du maraîchage

En prenant la succession de ses parents sur l'exploitation maraîchère de Casse-Dos, Dominique Le Saux a rapidement pris la décision de privilégier la production d'herbes aromatiques « afin d'éviter de constater trop souvent qu'une mauvaise année pouvait succéder à une bonne ». Il fallait sans doute oser prendre le risque mais aujourd'hui, une vingtaine de personnes travaillent sur le site, qui

traite un volume annuel d'herbes aromatiques de plusieurs centaines de tonnes.

### Un choix de 26 herbes référencées

Le personnel de l'atelier de production vient de prendre place dans un bâtiment flambant neuf de 1.600 m<sup>2</sup>. Cet atelier de production « barquettes » dispose de six chaînes où sont conditionnées les 26 herbes proposées sur le marché. Elles sont ensuite livrées en direction des centrales d'achat de la grande distribution, la restauration, etc., de tout le grand Ouest et la région parisienne. Producteurs soucieux de pratiquer une agriculture raisonnée, Isabelle et Dominique Le Saux s'approvisionnent (hors saison) auprès de producteurs traditionnels israéliens et marocains.